

Découverte du Le Poët Sigillat :

Carte d'identité de la commune :

Un des 4 « Poët » de la Drôme dont la toponymie latine veut dire podium : promontoire. **Le Poët Sigillat** est un village « perché » des Baronnies. Il est en « site protégé ». Tout en faisant partie du canton de REMUZAT, il est orienté vers NYONS et s'intègre naturellement dans le territoire Haut Nyonsais.

Ancien castrum fortifié, le village était entouré de remparts qui sont encore bien visibles aujourd'hui. Plusieurs seigneurs en ont été les possesseurs. Certains noms de lieux témoignent encore de ce passé médiéval.

La commune qui est en zone de « montagne sèches » et très étendue, puisqu'elle part de la rivière Ennuyé au fond de la vallée, pour aller de l'autre côté des crêtes, presque jusqu'aux gorges de l'Aygues.

La population à l'année est de 111 habitants.

L'activité essentielle est l'agriculture. Pas de cultures dominantes, mais de la polyculture, principalement autour de l'élevage ovin, la lavande et le lavandin, l'arboriculture, l'apiculture, et dans la partie la plus basse de la commune, des cultures de plaine.

Aujourd'hui les activités se diversifient, autour de l'agritourisme, d'activités artistiques, et culturelles, des sports de pleine nature.

LE POËT SIGILLAT : un village et son environnement à découvrir grâce à ses nombreux sentiers. Et à ne pas manquer la montagne du Poët, qui à près de 1300m offre un splendide point de vue sur toute la région des Baronnies, mais aussi sur le Ventoux, les Alpes, la vallée du Rhône, et les premiers contreforts des Cévennes.